

RATENELLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le douze du mois de janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur BARBIER Claude, Maire.

Membres présents : Mme FARRIS Sandrine, M. VIOLY Alain, Mme MOREAU Estelle, M. FRANCOIS Jean-Alain, M. SICARD Eric, M. GOYARD Jérôme, M. BERNOUX Denis, M. CHEVRIER Gilles.

Membre(s) excusé(s) ou absent(s) : M. BOULY Laurent (Pouvoir à Mme MOREAU Estelle), M. BRAYARD Philippe.

Secrétaire de séance : Mme FARRIS Sandrine

Approbation du Compte-rendu de la précédente réunion du 03 novembre 2017.

Le Conseil Municipal accepte d'inscrire les points supplémentaires suivants à l'ordre du jour :

- Demande de l'association de pétanque
- Désignation des délégués GEMAPI
- Demande de subventions dans le cadre du projet de sécurisation de la traversée du bourg et création de cheminements doux

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE BRESSE : NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

- a décidé, à l'unanimité, de désigner les membres de la CLECT comme suit :

- Délégué titulaire : M. BARBIER Claude
- Délégué suppléant : M. SICARD Eric

DEVENIR DU BUREAU DE POSTE

- a décidé à l'unanimité de surseoir à statuer dans l'attente d'éléments complémentaires.

TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX (Eglise, Maison CCAS, Salle polyvalente)

- a fait le point sur le montant des fonds collectés à ce jour via la souscription pour la rénovation de l'église ainsi que sur les subventions accordées et a décidé d'engager les premiers travaux en conséquence.
- a décidé à l'unanimité des travaux à réaliser au sein de la maison du CCAS (démontage du garage, rénovation des sols au rez de chaussée et isolation par l'extérieur) et donne pouvoir à l'unanimité à M. le Maire pour solliciter les devis correspondants et engager par la suite les travaux.
- a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à déposer différents dossiers de demandes de subventions dans le cadre d'un éventuel projet de rénovation de la salle polyvalente (afin de connaître préalablement à tout engagement de projet les subventions possibles).

DOSSIERS APPEL A PROJETS 2018

- autorise à l'unanimité M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil départemental de Saône-et-Loire (appel à projets 2018) dans le cadre du projet de création de cheminements doux et de sécurisation de la traversée du bourg (en partenariat avec l'ATD – Agence Technique Départementale de S. et L.)

TARIFS SPA AU 01/01/2018

- a pris acte de la revalorisation des tarifs de fourrière de la SPA à compter du 01.01.2018 (soit 0.85€ par habitant)
- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer l'avenant à la convention correspondant.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DE PETANQUE

- a pris connaissance de la demande de l'association de pétanque portant sur la possibilité de disposer d'un local au stade (ancienne buvette + un vestiaire + sanitaires) et d'un nouveau terrain de pétanque indépendant du terrain de boules actuel.
- a donné à l'unanimité un accord de principe à cette demande (dans l'attente de la création d'une nouvelle association de pétanque indépendante de l'E.S.B.R.R.).
- a décidé à l'unanimité de prévoir et budgéter la création d'un terrain de pétanque en bout du stade (dimensions à définir sur place + décaissement + empiérement)
- dit qu'une convention de mise à disposition sera établie, une fois la nouvelle association de pétanque créée, afin de définir par écrit avec elle les conditions de ladite mise à disposition (absence de chauffage, obligation de laisser l'accès aux autres associations communales pour leurs manifestations, etc.)
- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la future convention de mise à disposition.

DESIGNATION DES DELEGUES GEMAPI

- a décidé à l'unanimité de désigner comme délégués GEMAPI (compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » au sein de la Communauté de Communes Terres de Bresse) les délégués titulaires précédemment membres du Syndicat d'Aménagement de la Basse Seille, à savoir : Mrs BARBIER Claude et GOYARD Jérôme.

QUESTIONS DIVERSES

- a pris connaissance de l'instruction en cours du permis de construire pour les maisons séniors de la SEMCODA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H.

LE MAIRE,
Claude BARBIER.